



CA Privas Centre Ardèche (Siren : 200071413)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Privas
Arrondissement	Privas
Département	Ardèche
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	05/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 rue Serre du Serret - BP 337
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07000 PRIVAS
Téléphone	04 75 64 07 07
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	44 790
-----------------------------	--------

Densité moyenne 74,10

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 42

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Ajoux (210700043)	87
07	Alissas (210700084)	1 500
07	Beauchastel (210700274)	1 854
07	Beauvène (210700308)	229
07	Chalencon (210700480)	306
07	Châteauneuf-de-Vernoux (210700605)	243
07	Chomérac (210700662)	3 219
07	Coux (210700720)	1 696
07	Creysseilles (210700746)	133
07	Dunière-sur-Eyrieux (210700837)	441
07	Flaviac (210700902)	1 214
07	Freysenet (210700928)	50
07	Gilhac-et-Bruzac (210700944)	173
07	Gluiras (210700969)	388
07	Gourdon (210700985)	97
07	La Voulte-sur-Rhône (210703492)	5 189
07	Le Pouzin (210701819)	2 844
07	Les Ollières-sur-Eyrieux (210701678)	979
07	Lyas (210701462)	619
07	Marcols-les-Eaux (210701496)	312
07	Pourchères (210701793)	144
07	Pranles (210701843)	485
07	Privas (210701868)	8 709
07	Rochessaive (210701942)	437
07	Rompon (210701983)	1 059
07	Saint-Apollinaire-de-Rias (210702148)	191
07	Saint-Cierge-la-Serre (210702213)	261
07	Saint-Etienne-de-Serre (210702338)	232
07	Saint-Fortunat-sur-Eyrieux (210702379)	773
07	Saint-Jean-Chambre (210702445)	289
07	Saint-Julien-du-Gua (210702536)	180
07	Saint-Julien-en-Saint-Alban (210702551)	1 472
07	Saint-Julien-le-Roux (210702577)	101
07	Saint-Laurent-du-Pape (210702619)	1 613
07	Saint-Maurice-en-Chalencon (210702742)	217
07	Saint-Michel-de-Chabrillanoux (210702783)	384
07	Saint-Priest (210702882)	1 289
07	Saint-Sauveur-de-Montagut (210702957)	1 141
07	Saint-Vincent-de-Durfort (210703039)	247
07	Silhac (210703146)	375

07	Vernoux-en-Vivarais (210703385)	2 015
07	Veyras (210703401)	1 603

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 48

Compétences exercées par le groupement	
Production, distribution d'énergie	
- Electricité, Gaz	
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)	
<i>Article 4.2.2 : Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.</i>	
- Autres énergies	
Environnement et cadre de vie	
- Assainissement collectif	
<i>Article 4.2.1 : Assainissement.</i>	
- Assainissement non collectif	
<i>Article 4.2.1 : Assainissement.</i>	
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés	
<i>Article 4.2.2 : Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>	
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	
<i>Article 4.2.2 : Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>	
- Lutte contre les nuisances sonores	
<i>Article 4.2.2 : Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. - Lutte contre les nuisances sonores.</i>	
- Qualité de l'air	
<i>Article 4.2.2 : Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. - Lutte contre la pollution de l'air.</i>	
- Autres actions environnementales	
<i>? Valorisation et protection des milieux aquatiques sur les bassins versants de L'Eyrieux, de l'Ouvèze et de la Payre</i>	
Sanitaires et social	
- Activités sanitaires	
<i>Article 4.3.3 : Prise en charge des animaux errants (chats et chiens uniquement).</i>	
- Action sociale	
<i>Article 4.2.4 : Action sociale d'intérêt communautaire.</i>	
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)	
<i>Article 4.2.4 : Action sociale d'intérêt communautaire.</i>	
Politique de la ville	
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale	
<i>Article 4.1.4 : Politique de la ville. - Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville.</i>	
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance. - Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.	
- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)	
<i>Article 4.1.4 : Politique de la ville. - Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville.</i>	
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance. - Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.	

- Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)

*Article 4.1.4 : Politique de la ville. - Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville.*

*- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance. - Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.*

- Rénovation urbaine (ANRU)

*Article 4.1.4 : Politique de la ville. - Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville.*

*- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance. - Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.*

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

*Article 4.1.4 : Politique de la ville. - Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville.*

*- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance. - Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.*

- Contrat local de sécurité transports

*Article 4.1.4 : Politique de la ville. - Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville.*

*- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance. - Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.*

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*Article 4.1.1 : Développement économique. - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire.*

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

*Article 4.1.1 : Développement économique. - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire.*

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Article 4.1.1 : Développement économique. - Actions de développement économique d'intérêt communautaire.*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*Article 4.2.3 : Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.*

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

*Article 4.2.3 : Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Article 4.3.4 : Enseignement musical étant précisé que sa généralisation interviendra dans le courant de l'année 2016 à l'issue de la réflexion en cours sur les modalités institutionnelles d'organisation de cette compétence à l'échelle du*

*Département. Article 4.3.5 : Organisation de manifestations culturelles dans le cadre de la programmation intercommunale*

*« Cultur&vous » Article 4.3.7 : Coordination des bibliothèques et de leurs actions. Article 4.3.8 : Soutien aux*

*manifestations culturelles, sportives et touristiques à rayonnement intercommunal.*

- Activités sportives

*Article 4.3.8 : Soutien aux manifestations culturelles, sportives et touristiques à rayonnement intercommunal. Article 4.3.9*

*: Sport de haut niveau : soutien aux sportifs et aux clubs dans le cadre du dispositif « CAPCA : haut niveau ».*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Article 4.1.2 : Aménagement de l'espace communautaire. - Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.</i>
- Schéma de secteur <i>Article 4.1.2 : Aménagement de l'espace communautaire. - Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.</i>
- Plans locaux d'urbanisme <i>Article 4.1.2 : Aménagement de l'espace communautaire. - Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Article 4.1.2 : Aménagement de l'espace communautaire. - Création et réalisation de zone d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.</i>
- Constitution de réserves foncières <i>Article 4.1.3 : Équilibre social de l'habitat. - Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.</i>
- Organisation des transports urbains <i>Article 4.1.2 : Aménagement de l'espace communautaire. - Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L3421-2 du code des transports.</i>
- Transport scolaire <i>Article 4.1.2 : Aménagement de l'espace communautaire. - Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L3421-2 du code des transports.</i>
- Plans de déplacement urbains <i>Article 4.1.2 : Aménagement de l'espace communautaire. - Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L3421-2 du code des transports.</i>
<b>Voirie</b>
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>-Création, aménagement et entretien des voies et ouvrages afférents permettant l'aménagement et la desserte d'une zone d'activités de services axée sur les nouvelles technologies et le tourisme à St Julien en st alban. -Dessertes et voiries internes des nouvelles zones d'activités économiques soumises à TPZ. et dessertes internes de zones portant production d'énergies renouvelables. -l'ancienne voie ferrée départementale dans le cadre d'une utilisation à vocation touristique. -l'aménagement et l'entretien des chemins de randonnée référencés dans le maillage communautaire réalisé .</i>
<b>Développement touristique</b>
- Tourisme <i>Article 4.3.8 : Soutien aux manifestations culturelles, sportives et touristiques à rayonnement intercommunal.</i>
<b>Logement et habitat</b>
- Programme local de l'habitat <i>Article 4.1.3 : Équilibre social de l'habitat. - Programme local de l'habitat.</i>
- Politique du logement non social <i>Article 4.1.3 : Équilibre social de l'habitat. - Politique du logement d'intérêt communautaire.</i>
- Politique du logement social <i>Article 4.1.3 : Équilibre social de l'habitat. - Politique du logement d'intérêt communautaire.</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire <i>Article 4.1.3 : Équilibre social de l'habitat. - Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire <i>Article 4.1.3 : Équilibre social de l'habitat. - Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire <i>Article 4.1.3 : Équilibre social de l'habitat. - Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.</i>

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Adhésion au SM Centre-Ardèche (ex-SMEOV), structure porteuse et de mise en ?uvre du Contrat de Développement Rhône-Alpes (CDRA).</i>
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Article 4.3.2 : Établissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi. Adhésion au SM Ardèche-Drôme-Numérique.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Article 4.3.2 : Établissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi. Adhésion au Syndicat Mixte des Inforoutes de l'Ardèche.</i>
- Autres <i>Article 4.3.6 : Soutien, coordination et promotion des actions de valorisation du patrimoine. Article 4.3.10 : Coordination et promotion des acteurs associatifs à vocation intercommunale.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
07	SM Inforoutes (250702156)	SM ouvert	619 626
07	Syndicat mixte Eyrieux Clair (250702297)	SM fermé	36 791
07	SDEA, Syndicat Départemental Equipement Ardèche (SM ouvert) (250700374)	SM ouvert	276 417
26	SYNDICAT TRAITEMENT DECHETS MENAGERS (SYTRAD) (252601828)	SM fermé	525 734
07	Syndicat Mixte Centre-Ardèche (250702412)	SM fermé	65 090
07	SM de gestion de l'Ecole départementale de musique et de danse (SM ouvert) (250702453)	SM ouvert	115 658
26	ARDECHE DROME NUMERIQUE-ADN (200008027)	SM ouvert	834 734
07	Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien de la Payre et de ses affluents (200039550)	SM fermé	10 802
07	SM du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (250702388)	SM ouvert	137 055

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2017 - millésimée 2014)